

Questions au Feuilleton

3. L'édifice n° 86 et les hangars du ministère de la Défense nationale (hangars n°s 3, 4, 5, et 6) situés à l'aéroport de Saskatoon seront cédés au ministère des Transports dès que le ministère de la Défense nationale les aura libérés. Transports Canada est disposé à accorder un bail de 10 ans à l'éventuel acheteur du hangar n° 3, après quoi ce dernier devra faire déménager l'édifice. Les hangars n°s 4 et 5 seront également vendus, mais devront être immédiatement déménagés. Transports Canada est prêt à offrir à l'acheteur du hangar n° 6 un bail de 5 ans renouvelable par la suite pour trois périodes de 5 ans. Quant à l'édifice n° 86, il sera consacré au service d'exploitation de l'aéroport.

4. Oui. Le personnel du centre de recrutement de Saskatoon sera quelque peu augmenté à partir du 1^{er} août 1977.

5. Non.

LES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR L'HONORABLE DÉPUTÉ D'ESSEX-WINDSOR

Question n° 2067—M. Cossitt:

A combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère des Approvisionnements et Services ou par tout autre organisme gouvernemental, directement ou indirectement, pour l'honorable député d'Essex-Windsor lorsqu'il était ministre de l'Agriculture?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 2027.

LES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR L'HONORABLE DÉPUTÉ DE HAMILTON-EST

Question n° 2068—M. Cossitt:

1. A combien s'élèvent les dépenses effectuées par le ministère des Approvisionnements et Services ou par tout autre organisme gouvernemental, directement ou indirectement, pour l'honorable député de Hamilton-Est lorsqu'il était ministre a) de la Santé nationale et du Bien-être social, b) du Travail?

2. A combien s'élèvent les dépenses remboursées au ministre lorsqu'il occupait les postes susmentionnés?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 2027.

LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT À SÉCURITÉ MAXIMALE

Question n° 2081—M. Howie:

1. Quel a été le coût de fonctionnement de chaque prison à sécurité maximale en a) 1974, b) 1975, c) 1976?

2. Pour chacune des prisons, en 1976, a) combien de gardiens ont été employés, b) quel montant a été versé en traitements et quelle fraction de ce total s'appliquait à des heures supplémentaires?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): 1. a), b) et c) Voir Annexe A.

2. a) et b) Voir Annexe B.

Annexe A

Établissement	Coûts de fonctionnement et d'entretien des établissements à sécurité maximale		
	a) 1974-1975	b) 1975-1976	c) 1976-1977
Pénitencier de Dorchester	\$ 5,800,320	\$ 6,593,180	\$ 6,422,809
Centre psychiatrique régional—Québec	2,879,700	3,822,734	3,871,917
Établissement de Laval	2,796,389	3,882,526	6,129,633

[M. Goodale.]

Établissement	a) 1974-1975	b) 1975-1976	c) 1976-1977
Établissement Archambault	5,680,395	4,669,193	5,140,313
Centre de réception régional—Québec	2,616,869	3,368,083	4,193,527
Centre correctionnel de formation—Québec	127,863	1,212,487	296,432
Centre psychiatrique régional—Ontario	1,610,917	1,974,247	1,790,618
Centre de réception régional—Kingston	3,948,595	4,789,784	5,636,324
Établissement de Millhaven	4,339,389	6,773,608	8,435,074
Établissement de Stony Mountain	4,837,782	5,821,104	6,749,667
Pénitencier de la Saskatchewan	5,410,863	5,984,169	6,887,460
Pénitencier de la Colombie-Britannique	5,243,725	6,593,294	7,932,604
Centre psychiatrique régional—Pacifique	2,905,695	3,153,324	3,697,935
Total	\$48,198,502	\$58,637,733	\$67,184,313

Annexe B

Nombre de gardiens dans les établissements à sécurité maximale

Établissements	Agents de Correction	Total des salaires	Surtemps
Pénitencier de Dorchester	160	\$ 2,124,160	\$ 165,036
Centre psychiatrique régional—Québec	58	770,008	319,965
Établissement de Laval	179	2,376,404	559,509
Établissement Archambault	175	2,323,300	566,019
Centre de réception régional—Québec	122	1,619,672	256,189
*Centre correctionnel de formation—Québec	Néant	S/O	S/O
Centre psychiatrique régional—Ontario	12	159,312	—
Centre de réception—Ontario	165	2,190,540	453,884
Établissement de Millhaven	188	2,495,888	1,263,051
Établissement de Stony Mountain	120	1,593,120	313,089
Pénitencier de la Saskatchewan	139	1,845,364	689,979
Pénitencier de la Colombie-Britannique	175	2,323,300	773,822
Centre psychiatrique régional—Pacifique	75	995,700	58,017
Total		\$20,816,768	\$5,418,560

*NOTA: Les installations du Centre correctionnel de formation (Québec) ont été utilisées en 1976, de façon provisoire, à titre de Centre psychiatrique régional, et à la suite des incidents d'octobre à l'établissement Laval, à titre d'établissement à sécurité maximale.

Au cours de la période où le Centre correctionnel de formation servait de Centre psychiatrique, le coût des salaires et du surtemps des gardiens était à la charge du Centre psychiatrique régional.

Les gardiens employés depuis octobre 1976 avaient été prêtés par l'établissement Leclerc (sécurité moyenne) et le Centre fédéral de formation (sécurité moyenne), et le coût de leurs salaires et du surtemps était à la charge de leurs établissements respectifs.

LE CALENDRIER DES POSTES, 1977

Question n° 2082—M. Johnston:

1. Combien a coûté l'impression du calendrier des Postes canadiennes?
2. Combien ont été imprimés?
3. A qui et comment sont-ils distribués?